



Abordez l'avenir avec confiance

DOCUMENTATION UTILISATEUR

V 1.57

Édito

La version **1.57** améliore votre expérience utilisateur en réorganisant notamment les fonctions de demande et de partage de document de l'espace de partage. Par ailleurs, une nouvelle fonction vous permet de partager à votre client ou fournisseur le RIB Etude toujours dans un contexte de sécurité maximum.

L'INTEROP évolue aussi. Pour vous faire gagner du temps lors de vos exports de documents vers votre logiciel de rédaction d'actes, le dossier métier lié est dorénavant conservé en mémoire. Cette évolution vous évite de rechercher systématiquement le dossier d'export.

Côté signature électronique, le nommage des fichiers évolue pour inclure systématiquement les nom et prénom du client concerné.

Pour plus de clarté, tous les menus de paramétrages anciennement proposés dans le menu général de gauche ont été repositionnés dans la barre de menu principal.

Toutes l'équipe de **Quai des Notaires** vous souhaite une excellente découverte de cette nouvelle version !

Pour aller plus loin...

La documentation utilisateur présente une vue d'ensemble des fonctionnalités. En version digitale uniquement, si une rubrique spécifique vous intéresse en particulier, cliquez sur le lien PDF pour en savoir plus et afficher la documentation détaillée :

Pour en savoir plus, cliquez sur l'icône PDF 

SOMMAIRE

1. ESPACE DE PARTAGE / PARTAGE DU RIB ETUDE.....	3
2. ESPACE DE PARTAGE / RÉORGANISATION DES FONCTIONS DE DEMANDE ET DE PARTAGE DE DOCUMENTS	3
3. DOSSIER / COMMENT AUGMENTER SA RENTABILITÉ ?	3
4. INTEROP / SIMPLIFICATION DU PROCESSUS	4
5. SIGNATURE ÉLECTRONIQUE QUALIFIÉE / MODIFICATION DU NOMMAGE DES FICHIERS.....	5
6. SIGNATURE ÉLECTRONIQUE QUALIFIÉE / PHASE 2 / RECOMMENCER UNE PREPARATION.....	5
7. SIGNATURE ÉLECTRONIQUE AVANCÉE / PRÉSENTATION DE LA PREUVE DE SIGNATURE	6
8. GÉNÉRAL / DÉPLACEMENT DES MENUS DE PARAMETRAGES	6

1. ESPACE DE PARTAGE / PARTAGE DU RIB ETUDE

L'Espace de Partage évolue pour vous simplifier encore les échanges avec vos clients et fournisseurs !

En effet, la nouvelle fonction de PARTAGE RIB ETUDE vous permet de partager à votre client ou fournisseur le RIB de l'Étude toujours dans un contexte de sécurité maximum.

Pour en savoir plus, cliquez sur l'icône PDF 

2. ESPACE DE PARTAGE / RÉORGANISATION DES FONCTIONS DE DEMANDE ET DE PARTAGE DE DOCUMENTS

Ce changement d'ergonomie vous simplifiera l'usage des fonctions de demande et de partage de documents. Les fonctions ont été positionnées au niveau supérieur de l'écran pour qu'elle soient toujours visibles dans **deux** nouvelles zones (JE DEMANDE... JE PARTAGE...):



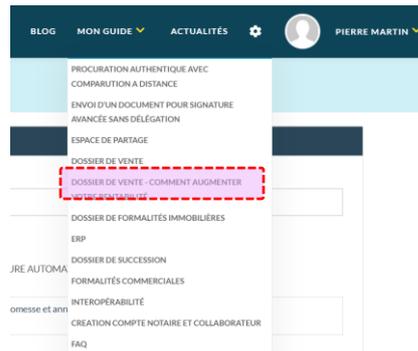
Documents	Créé le	Affecté le	Actions
 RIB ETUDE COMPTE CLIENT	20/08/2024	20/08/2024	 

3. DOSSIER / COMMENT AUGMENTER SA RENTABILITÉ ?

Quai des Notaires vous accompagne dans le traitement de vos dossiers mais savez-vous que ce service de formalités préalables vous permet d'augmenter votre rentabilité ?

Quai Des Notaires, la 1ère solution labellisée par le Conseil supérieur du notariat (CSN), propose un service de formalités préalables, qui associe le 1er moteur d'intelligence artificielle et d'interopérabilité du secteur notarial, et s'appuie sur une équipe de gestionnaires de dossiers experts, assurant pour vous, un contrôle qualité permanent et un service de support et d'assistance pour le notaire et les collaborateurs de l'office. Grâce à une utilisation quotidienne, **Quai des Notaires** vous assiste et vous permet d'améliorer sensiblement la rentabilité de l'office, dans le strict respect des règles professionnelles, déontologiques et de sécurité informatique prescrites par le CSN.

Un document explicatif complet est disponible sur votre plateforme directement dans le menu mon guide :



Vous pouvez aussi le visualiser directement en cliquant sur l'icône suivant : 

4. INTEROP / SIMPLIFICATION DU PROCESSUS

La version **1.57** permet dorénavant de conserver en mémoire le dossier de votre logiciel de rédaction d'actes qui a été la source de l'importation dans le cadre de l'INTEROP. Ainsi, lorsque vous exporterez des fichiers reçus vers votre logiciel de rédaction d'actes, le dossier est déjà pré renseigné et vous évite ainsi de le rechercher de nouveau.

Attention :

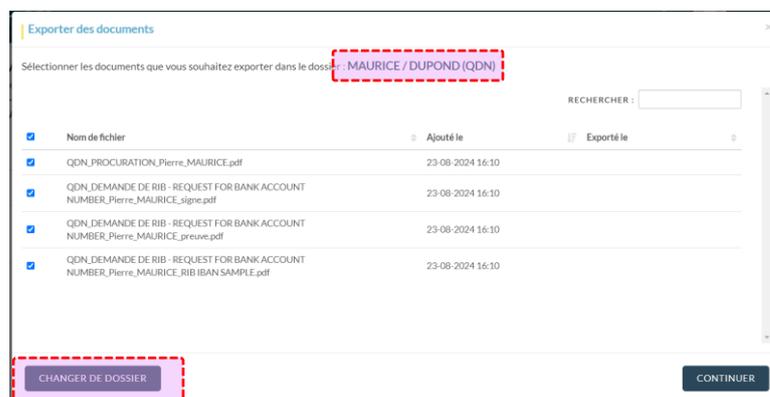
Cette nouvelle fonctionnalité n'est opérationnelle que pour tous les nouveaux dossiers créés (vente, dossier de formalités immobilières, succession, espace de partage) et signatures préparées à partir de la mise à jour 1.57 (29/08/24).

Par exemple, dans le cadre de la signature qualifiée, le dossier source d'importation de votre document dans le cadre de la préparation de la phase 1 sera conservée en mémoire pour éviter de le rechercher à nouveau lors de la préparation de la phase 2.

De même, dans un espace de partage, le dossier source d'importation de vos clients lors de la création de l'espace de partage sera conservé pour vous éviter de le rechercher de nouveau lors de l'exportation des documents reçus vers votre logiciel de rédaction d'acte.

Pour cet exemple, le nom du dossier conservé en mémoire est indiqué dans l'écran d'export de documents vers votre logiciel de rédaction d'actes.

Si besoin, vous pouvez changer le dossier concerné en cliquant sur le bouton **CHANGER DE DOSSIER**.



5. SIGNATURE ÉLECTRONIQUE QUALIFIÉE / MODIFICATION DU NOMMAGE DES FICHIERS

Pour plus de lisibilité, tous les libellés de fichier incluent dorénavant les nom et prénom du signataire :

- ▶ Le document généré dans le cadre de la **Phase 1** (Vérification d'identité)
 - ▷ [Nom]_[Premier prénom]_phase1_accord
 - ▷ [Nom]_[Premier prénom]_phase1_accord_signe
- ▶ Le document généré lors de la **Phase 2** (Procuration authentique à distance ou document SSP)
 - ▷ [Nom]_[Premier prénom]_phase2_attest
ou [Nom]_[Premier prénom]_phase2_SSP
 - ▷ [Nom]_[Premier prénom]_phase2_attest_signe
ou [Nom]_[Premier prénom]_phase2_SSP_signe
- ▶ La **preuve de signature**
 - ▷ [Nom]_[Premier prénom]_phase1_accord_preuve
 - ▷ [Nom]_[Premier prénom]_phase2_attest_preuve
ou [Nom]_[Premier prénom]_phase2_SSP_preuve
- ▶ L'**état de frais**
 - ▷ [Nom]_[Premier prénom]_phase1_accord_etat_de_frais
 - ▷ [Nom]_[Premier prénom]_phase2_attest_etat_de_frais
[Nom]_[Premier prénom]_phase2_SSP_etat_de_frais

6. SIGNATURE ÉLECTRONIQUE QUALIFIÉE / PHASE 2 / RECOMMENCER UNE PREPARATION

Pour vous faire gagner du temps, vous pouvez, à l'issue de la préparation d'une signature qualifiée phase 2, recommencer la même procédure pour un autre signataire. Cela vous permet d'envoyer un autre document à un autre signataire sans devoir fermer ou rafraichir la page.

Pour cela, cliquez sur le bouton **RECOMMENCER POUR UN NOUVEAU SIGNATAIRE** :

SIGNATURE QUALIFIÉE EIDAS - PHASE 2 - ENVOI DU DOCUMENT

DOCUMENT SSPPROCURATION AUTHENTIQUE PAR COMPARUTION À DISTANCE



▶ Etape 1 - Signataire

▶ Etape 2 - Document(s) à signer

▼ Etape 3 - Voir les Documents et Envoyer pour signature

 Procuration authentique par comparution à distance (Décret n°2020-1422 du 20 novembre 2020)

RECOMMENCER POUR UN NOUVEAU SIGNATAIRECOPIER LE LIEN

view1 / 6 | 100% | [Zoom icons][Download icons]

7. SIGNATURE ÉLECTRONIQUE AVANCÉE / PRÉSENTATION DE LA PREUVE DE SIGNATURE

Jusqu'à maintenant, lorsqu'un document était signé par plusieurs personnes, autant de preuves de signatures étaient générées qu'il y avait de signataires.

Dorénavant, quel que soit le nombre de signataires, une seule preuve de signature est générée. Bien sûr, cette unique preuve rassemble tous les éléments de preuve propres à chaque signataire.

8. GÉNÉRAL / DÉPLACEMENT DES MENUS DE PARAMETRAGES

La version **1.57** simplifie le menu général situé à gauche.

Toutes les fonctions de paramètres généraux ainsi que les paramètres individuels ont été déplacés sur la partie supérieure droite de l'écran.

Pour en savoir plus, cliquez sur l'icône PDF



Information enregistrement du compte SPDC

L'enregistrement du compte SPDC de l'Office est utile dans le cadre du traitement des formalités préalables que vous nous confiez.

Les dernières évolutions concernant l'accès au SPDC réalisées par la DGFIP modifient les modalités d'enregistrement du compte SPDC dans l'application [Quai des Notaires](#).

Ainsi, le menu **Identification SPDC** proposé pour les comptes Notaire n'est plus disponible depuis plusieurs semaines.

Afin d'enregistrer votre nouveau compte SPDC et vous accompagner dans cette démarche, veuillez prendre rendez-vous avec nos équipes pour être recontacté.

[Cliquez ici pour prendre rendez-vous](#)

QUAI DES NOTAIRES.COM

QUAI DES NOTAIRES est une marque ESSENTIEL NOTAIRES

QUAI DES NOTAIRES
12 rue du Carrouge
71400 AUTUN

Support

Email : support@quaidenotaires.fr
Téléphone : 03 85 82 07 53

Service commercial

Email : lloiacono@quaidenotaires.fr
Téléphone : 03 74 47 00 32

